

# Le CARNAVALET

Bulletin municipal



## **EDITO**

**Voici notre flash info du mois d'août avant notre nouvelle et inédite édition prévue à l'automne.**

**Le mois de septembre s'annonce riche en projets notamment notre CMJ qui se met en place avec comme leitmotiv la solidarité, la collaboration et la mise en valeur de notre patrimoine.**

**Bonne rentrée à tous.**

**L'équipe rédactionnelle**

### **SITE INTERNET**

#### **COMMUNAL**

**[www.noyensurseine.fr](http://www.noyensurseine.fr)**

### **MAIRIE**

**Téléphone 0164018120**

**Courriel [noyen.seine@wanadoo.fr](mailto:noyen.seine@wanadoo.fr)**

#### **Horaires d'ouverture au public :**

**les lundis, mardis et mercredis de 8h à 17h**

**Permanence le samedi matin de 10h à 12h**

### **SERVICES TECHNIQUES**

**0670975800**

## **ETAT CIVIL**

### **Naissances \*:**

**Léana MARTINET le 08 juillet 2020**

**Tyana MORIN le 28 juillet 2020**

**\* le conseil municipal en date du 29 juillet 2020 a voté un chèque cadeau naissance.**

**Renseignements en mairie.**

### **Mariages :**

**Vanessa FERRARONE et Pierrick NOEL le 01 août 2020**

# VIE COMMUNALE

Nous félicitons nos jeunes (cf compte-rendu du conseil municipal du 29 juillet 2020) pour leur élection au CMJ :

Camille, Julie (ancienne présidente) et Louise COUTURE (2ème mandat), Jade DAGHRI (2ème mandat), Victoria DAOUT (nouvelle élue), Cloélia FERRARONE-GRESSENT (nouvelle élue), Killian GELÉ (2ème mandat ancien vice-président), Théodore GHARDY (nouvel élu) et Léna MOHAMMAD (nouvelle élue).

Le CMJ sera officiellement installé lors de la réunion du mercredi 9 septembre 2020.

Les jeunes attendent vos propositions de projets, n'hésitez pas à leur envoyer vos suggestions en contactant la mairie ou par le site internet communal en renseignant la rubrique « nous contacter ».



## • STAGES MULTI-SPORTS



Trois stages d'une semaine chacun se sont déroulés cet été sur le thème de Koh-Lanta. Le fameux totem a été très convoité par tous les participants.

Voici quelques photos de ces moments de convivialité.

Vous pouvez également visionner la vidéo réalisée par l'association AQUALUDE en copiant le lien ci-dessous sur votre navigateur internet.

<https://www.facebook.com/648574191970450/posts/1619639988197194/?vh=e&extid=nKfjWFZcOiTUWF9r&d=n>

## • TRAVAUX/AMENAGEMENTS

### Cimetière

Dans le courant du mois de septembre les travaux de réhabilitation de notre cimetière vont pouvoir commencer. Les allées seront pour certaines, en béton désactivé, pour d'autres, engazonnées. L'entretien sera ainsi facilité. Quelques arbres et végétaux s'ajouteront pour compléter cet embellissement.

## • VIE SCOLAIRE

### Rentrée scolaire 2020

Les enfants reprendront le chemin de l'école le mardi 1er septembre.

Cette année, 115 élèves retrouveront l'école du RPI à Fontaine Fourches.

Ils seront répartis comme suit :

12 petites sections et 13 moyennes sections avec Mme Alix

4 Grandes sections et 13 CP avec Mme Legrand

8 Grandes sections et 13 CE1 avec Mme Prudhomme

19 CE2 et 7 CM1 avec Mme Dubar

8 CM1 et 18 CM2 avec Mme Borie

***Nous souhaitons une excellente rentrée à tous les enfants ainsi qu'à leurs parents.***

## • Compte-rendu le conseil municipal du 29 juillet 2020 (extrait)

### Prime COVID 19

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 4 ; Considérant le plan de continuité d'activité de la collectivité ; Le Maire propose, d'instaurer la prime exceptionnelle COVID 19; Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide ...article1er : D'instaurer une prime exceptionnelle d'un montant maximal de 1 000€ (...)

### APPROBATION COMPTE DE GESTION commune et service eau 2019

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2019 – commune et service eau Considérant que les comptes sont exacts. Déclare que les compte de gestion 2019 – commune et service eau - dressés par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve.

### VOTE BUDGET PRIMITIF 2020

Le Conseil municipal, Entendu la proposition du budget primitif 2020 – Commune- Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, VOTE le budget primitif 2020 – COMMUNE – qui s'équilibre comme suit

SECTIONS	dépenses	recettes
Fonctionnement	732 173.00	732173.00
Investissement	783 818.00	783 818.00

### REAMENAGEMENT MARE COMMUNALE DU

#### PORTMONTAIN

Monsieur le Maire expose le projet de restauration et de réaménagement de la mare communale du Port-Montain. Présente le dossier élaboré conjointement avec la Réserve Naturelle de la Bassée, exposant les atouts de la valorisation écologique et pédagogique du site.

Expose que ce projet peut être subventionné à hauteur de 80% du ht par le Conseil Départemental de Seine et Marne

	ENTREPRISE	COUT TOTAL		MONTANT SUBVENTIONNABLE HT	80% CAS PAR CAS
		HT	TTC		
TRAVAUX GESTION	LEGRET	6 970,00 €	8 364,00 €	6 970,00 €	5 576,00 €
CURAGE	A2C	- €	- €	- €	- €
PANNEAUX PÉDAGOGIQUES	PIC BOIS	4 162,24 €	4 994,69 €	4 115,13 €	3 292,10 €
	DESSIGN	- €	900,00 €	- €	- €
PANNEAUX REGLEMENTAIRES	PUBLIDIS	- €	- €	- €	- €
HAIES	LES JARDINS DE LA BRIE	176,00 €	197,45 €	176,00 €	140,80 €
ABRIS POUR FAUNE	SCIERIE DE VERON	16,50 €	19,80 €	16,50 €	13,20 €
PONTON	PUBLIDIS	5 885,00 €	7 062,00 €	5 885,00 €	4 708,00 €
BANCS	PUBLIDIS	2 627,40 €	3 152,88 €	1 500,00 €	1 200,00 €
SIGNALÉTIQUE	SIGNATURE	660,00 €	792,00 €	- €	- €
	TOTAL	20 497,14 €	25 482,82 €	18 662,63 €	14 930,10 €
	80% SUBVENTION HT			14 930,10 €	14 930,10 €
	MONTANT NON SUBVENTIONNÉ HT				5 567,04 €

### DEPENSES IMPUTABLES AU COMPTE fêtes et cérémonie

Vu l'article D 1617-19 du code général des collectivités territoriales, il est désormais demandé aux collectivités territoriales de faire procéder à l'adoption, par le conseil municipal, d'une délibération précisant les principales caractéristiques des dépenses à re-prendre au compte 6232 « fêtes et cérémonies », (...) Il vous est proposé de prendre

en charge les dépenses suivantes au compte 6232 « fêtes et cérémonies » :

- d'une manière générale :

- L'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que, par exemple, les décorations de Noël, illuminations de fin d'année, les jouets, friandises pour les enfants, diverses prestations et cocktails servis lors de cérémonies officielles et inaugurations, les repas des aînés ;
- - les fleurs, bouquets, gravures, médailles et présents offerts à l'occasion de divers événements et notamment lors des mariages, décès, récompenses sportives, culturelles, militaires ou lors de réceptions officielles ;
- Les chèques cadeaux à l'occasion d'une naissance d'une valeur de 50 € 00 (cinquante euros)
- - le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrats ;
- - les feux d'artifice, concerts, manifestations culturelles, locations de matériel (po-diurns, chapiteaux, calicots, .....);
- - les frais d'annonces et de publicité ainsi que les parutions liées aux manifestations ;

Entendu le rapport de Monsieur le maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE de considérer l'affectation des dépenses reprises ci-dessus au compte 6232 « fêtes et cérémonies » dans la limite des crédits repris au budget communal

### ELECTIONS des membres du CMJ

Le Conseil municipal, Considérant que chaque enfant répond aux critères évoqués à l'article 3 du règlement du CMJ, procède au vote. Les résultats sont les suivants

Nombre de votants 11

Nombre de bulletins blancs ou nuls 0

Nombre de suffrages exprimés 11

SONT ELUS par 11 voix : COUTURE Camille, COUTURE Louise, COUTURE Julie, DAGHRI Julie, DAOUT Victoria, FERRARONE-GRESSENT Cloélia, GARDY Théodore, GELÉ Killian et MOHAMMAD Léna

(...) Le compte-rendu est disponible dans son intégralité sur le site internet communal et en affichage à la mairie.

#### Le CARNAVALET, FLASH INFO Août 2020

Directeur de la publication : André CAPMARTY

Equipe rédactionnelle : Sidonie BRUNET-COUTURE, André CAPMARTY, Sabine DELAVEAU, Delphine MEGRET, Marie-Pierre MOREAU, Roger PERNET, Renée SCIBRAYV